



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 04 AVRIL 2016



37 cas de suicide ont été comptabilisés en 2010, seul chiffre disponible sur le sujet. PHOTO ARCHIVES AFP

Y a-t-il un malaise chez les pompiers ?

Deux associations dénoncent une « omertà » sur le nombre de suicides et de burn-out chez les hommes du feu

JEAN-CHARLES GALIACY

jc.galiacy@sudouest.fr

Le dernier cas médiatisé remonte à fin février. Un pompier volontaire de 48 ans a mis fin à ses jours, à Fraize, dans les Vosges, dans sa caserne. En janvier, dans le Cantal, c'est un pharmacien-pompier qui s'est donné la mort. Dans le macabre décompte des professions les plus touchées par le suicide, les sapeurs-pompiers seraient-ils de grands oubliés ? Deux associations, Vétérans du feu et Harcèlement 18 dénoncent depuis quelques années un « silence pesant » autour de ce délicat sujet.

Difficile d'obtenir des chiffres précis à l'échelle nationale. Il y a un peu plus de deux ans, le député Claude Stummi (Les Républicains) a bien attiré l'attention du ministre de l'Intérieur sur « l'augmentation du nombre de suicides dans les services d'ordre public », notamment chez les pompiers, nourrissant son allocution d'un chiffre, le seul disponible : les 37 cas de suicide comptabilisés en 2010 (1), selon un rapport de 2014. Depuis cette année 2010, aucun autre chiffre officiel n'est dispo-

nible. À la Direction générale de la sécurité civile, on pointe une difficulté : le fait que chaque service départemental d'incendie et de secours (Sdis) soit une entité à part entière, menant sa propre politique dans chaque département de France.

Claude Stummi, dans sa question à Manuel Valls, expliquait également que « la connaissance du nombre exact de suicides est rendue difficile par l'importance des volontaires (près de 80 % des 245 000 pompiers, NDLR) qui peuvent passer à l'acte sans que ce geste soit pris en compte au niveau des statistiques nationales ».

« On est loin du compte »

En clair, on est un peu dans le flou. Sébastien Alègre, coprésident des Vétérans du feu, une association basée à Saint-Émilion venant en aide aux familles et aux sapeurs victimes de burn-out ou de dépression, se dit pourtant « sidéré par l'omertà sur le nombre de suicides », évoquant telle pendaison dans une caserne ou l'exemple d'une défenestration d'une tour de séchage. « C'est une profession très hiérarchisée, répète-

til. Tous ces problèmes, on en parle difficilement mais il y a un sérieux malaise. Et tout le monde est touché : volontaires, pros ou encadrement ».

Les 37 suicides de 2010 seraient « loin du compte », selon le pompier victime, il y a quelques années, d'un « tunnel noir » au cours duquel il a bien failli « faire une connerie ». Le soldat du feu veut désormais « sauver ceux qui sauvent », comptant les morts et ce qu'il qualifie être des burn-out sur les routes de France, faisant la promotion de son association dans les casernes. C'était encore le cas à Castillon-la-Bataille, tout près de chez lui, en février dernier. « On voyage un peu partout en France et on s'aperçoit que c'est un problème de société », lançait-il à une trentaine

de volontaires et professionnels présents, certains acquiesçant, d'autres demeurant plus dubitatifs.

« Climat serein et sain »

Un mystère plane néanmoins sur les chiffres. Lorsque les Vétérans du feu évoquent plusieurs dizaines de suicides chaque année, aucune donnée officielle ne vient et ne peut, pour l'heure, les confirmer. Sébastien Alègre livre notamment neuf cas de suicides en Gironde en 2015, dont 5 pour le seul mois de décembre, quand le Sdis en confirme quatre sur toute l'année (trois sapeurs et un administratif) et une dizaine sur les dix dernières années. . .

Preuve que le sujet préoccupe tout de même les autorités nationales, la Fédération des sapeurs-pom-

SITUATIONS TRAUMATISANTES

Un suivi psychologique

Les attentats de Paris ou la catastrophe routière de Puisseguin : ces interventions exceptionnelles font l'objet d'un suivi particulier pour les sapeurs-pompiers. « Le recours à des psychologues après des situations traumatisantes est quasiment systématique. Suite aux attentats de Paris, par exemple, chacun des intervenants a été obligé de faire un rapport écrit remis à un psychologue pour envisager la possibilité d'un suivi médical. »

À Puisseguin, dans les toutes premières heures après l'accident, 61 sapeurs girondins et 10 de Dordogne ont assisté à des scènes choquantes. « Il y a un soutien systématique suite à ces opérations, livre le colonel Jean-Paul Décellières du Sdis 33. Le service de santé, avec ses médecins et infirmières, est mobilisé et accompagne les intervenants. Il y a ensuite une prise en charge avec la mise en place de débriefings assurés par nos psychologues. »

piers de France a missionné, en 2011, un groupe consacré à la prévention et à l'accompagnement des conduites suicidaires, instance qui a rendu un rapport d'une douzaine de pages et 13 propositions concrètes en 2014.

En Gironde, une démarche d'accompagnement des risques psychosociaux a été menée par le cabinet Anveol depuis le début des années 2010 comprenant un diagnostic de l'existant et les démarches à accomplir. Selon le colonel Jean-Paul Décellières, directeur du Sdis 33, l'un des plus importants de France, « il n'y a pas de situation alarmante », le climat est plutôt qualifié « de serein et sain ».

« On me disait :
“Tu sais, ton affaire, elle n'est pas simple...” »

Selon le gradé, il n'y a même « aucune situation de burn-out identifiée à l'heure actuelle » dans ses effectifs. On a pourtant rencontré Dimitri (2), 52 ans et pompier volontaire, retrouvé la corde au cou par un de ses collègues, dans le Bordelais. « J'avais un chef qui me harcelait, me traitait comme un chien et ce, devant les collègues [...] Tout le monde était au courant mais, du côté des syndicats, on me disait : “Tu sais, ton affaire, elle n'est pas simple...” », raconte-t-il.

Un « management toxique » Alexandre (2), 52 printemps également, victime d'un accident du travail il y a dix ans, muté un temps dans le nord de la Gironde, dit aussi avoir été la cible d'un « persécuteur » et ne « supporte plus le milieu pompier ». « Maintenant, vous avez des gens qui pensent à leur carrière, l'esprit de grande famille s'est cassé », estime celui qui affiche plus de vingt ans de service.

Aux ressources humaines de Gironde, le responsable Pierre Jacolat explique qu'« il n'y a pas de burn-out au sens clinique mais des situations de désadaptation professionnelle. Ce sont des personnels qui sont victimes d'accidents ou touchés physiquement et qui ne peuvent plus exercer leur métier. Ces victimes d'inaptitude opérationnelle sont systématiquement accompagnées [...] Le taux de réussite est très important. » Seules trois ou quatre situations, selon l'encadrement, auraient été des échecs ces dernières années, sur une cinquantaine de cas.

Chez les Vétérans du feu, Sébastien Alègre parle tout de même de « management toxique » dans certaines casernes, pouvant conduire à des situations dramatiques : des suicides ou des dépressions. Des cas existent. En 2010, une plainte a d'ailleurs visé la direction des pompiers de Moselle après une vague de tentatives de suicide. Plus récemment, une autre plainte pour harcèlement et non-assistance à personne en danger après la mort du pharmacien-pompier dans le Cantal a été déposée. Elle vise clairement le Sdis d'Aurillac. Un juge d'instruction a été saisi de l'affaire.

(1) Sur un échantillon représentatif de plus de 75 % de la population des sapeurs-pompiers et autres agents des Sdis.

(2) Les prénoms ont été modifiés pour conserver l'anonymat de ces personnes.

La médecine de ville en grand danger d'ici 2020

SANTÉ Dans les cinq années à venir, de nombreux médecins vont partir à la retraite. Grand-Cognac étudie un projet de maison de santé à 900 000 euros

DOSSIER RÉALISÉ PAR
JONATHAN GUÉRIN

cognac@sudouest.fr

Jeudi dernier, l'Assurance maladie a présenté aux syndicats de médecins des données sur les effectifs des généralistes et spécialistes libéraux. Selon ces chiffres, le nombre de médecins libéraux a baissé de 0,5 % entre 2011 et 2015. La Charente est particulièrement concernée, car la population de généralistes pourrait fondre de 6,3 % d'ici 2020. Une crainte qu'on vérifie déjà à Cognac. Les nouveaux arrivants peuvent en témoigner après avoir passé quelques coups de fil : trouver un médecin traitant acceptant de nouveaux patients relève du chemin de croix. Une situation pas vraiment nouvelle : depuis 2007, les diagnostics de santé établis à Cognac et sa région pointent les risques pesant sur la médecine de ville. « Sud Ouest » décrypte les principales données de cette problématique de santé publique.

1 Des départs à la retraite massifs

Le docteur Alain Thiburce a fait ses comptes : « Sachant qu'un généraliste part à la retraite en moyenne à 67 ans, 12 médecins qui ont plus de 65 ans peuvent se retirer d'ici peu dans le bassin de Cognac. » Le vice-président de l'Association des médecins libéraux de Cognac parle ainsi d'une « inquiétude générale » car ces 12 futurs retraités sont à rapporter aux 24 médecins de la ville-centre et aux 41 du bassin de vie du Cognacais.

Ce ratio sonne la mobilisation générale pour Marianne Reynaud Jeandidier : « On va être confronté à un gros problème de démographie médicale, et cela concerne au-

tant les généralistes que les spécialistes », alerte l'adjointe au maire de Cognac chargée des solidarités, de la prévention, de la santé et du handicap.

2 Pas de remplaçants à court terme

Tout pousse au pessimisme, car les départs à la retraite enregistrés dernièrement ne sont déjà pas remplacés. C'est le cas des docteurs Jeanine et Jean-Claude Provost, installés boulevard des Borderies. « Crouin se trouve en situation délicate, juge Marianne Reynaud. Il faut aussi aborder le sujet sous l'angle de l'accès aux soins dans des structures de proximité. »

Plus globalement, c'est la perspective d'un effet ciseau qui inquiète les politiques : à l'horizon 2020, les médecins vont être moins nombreux, et la population va augmenter et vieillir, ce qui va accroître au final la demande de médecins.

Pour le D^r Thiburce, la solution pourrait bien venir de l'augmentation du *numerus clausus* : « Il faudra néanmoins attendre entre 2020 et 2025 pour que les étudiants en médecine aient fini leur cursus. D'ici là, le nombre de généralistes va se réduire comme peau de chagrin. »

3 Des médecins traitants débordés

De l'avis de tous les interlocuteurs, le nombre d'étudiants n'est pas le seul critère : « Les jeunes ont envie d'exercer, mais pas dans ces conditions-là, poursuit le coprésident des médecins cognacais. Il faut repenser le métier et réorganiser le travail. » En effet, les études montrent que la profession a changé : plus de femmes, des envies d'avoir une vie

privée, le souhait de travailler en équipe...

Les médecins interrogés sous couvert d'anonymat dressent tous le même constat : « Il y a une vraie surcharge par rapport aux formalités administratives, une vraie lourdeur et un certain découragement. » Les gardes sont donc de plus en plus décriées, tout le comme le tout nouveau tiers payant ou les visites à domicile, qui sont devenues l'exception. Pire :

à Cognac, au moins huit praticiens sur 24 refusent d'admettre de nouveaux patients en tant que médecin traitant.

4 Les solutions envisagées

En avril 2013, la Ville avait réfléchi à salarier des médecins. Cette hypothèse est aujourd'hui enterrée. Mais Marianne Reynaud a imaginé un projet « ambitieux et innovant » qu'elle a proposé à Grand-Cognac

la semaine dernière. « On sait que l'hôpital a besoin de locaux administratifs supplémentaires. Pourquoi ne pas construire, juste à côté et en collaboration, une "Treille 2" pour profiter des synergies ? » Il s'agirait d'un mélange entre une maison pluridisciplinaire et un centre de santé, qui servirait par ailleurs d'annexe au centre hospitalier intercommunal (CHI) de Châteaubernard, qui donnerait ses terrains.

« Pas question de proposer une coquille vide, prévient l'élue communautaire. Il faudra être sûr de pouvoir trouver dix généralistes et dix spécialistes ou paramédicaux pour être assuré d'avoir un loyer. » Mais dans une optique d'ouverture en 2019, Grand-Cognac devrait voter le projet avant la fin de l'année. Il faudra donc une farouche volonté politique pour boucler le tout dans un délai serré. Les 900 000 euros nécessaires (estimation très provisoire) seraient apportés par le CHI, l'intercommunalité et l'Agence régionale de santé. A priori, le directeur serait d'accord (lire ci-contre). Il faudra tout de même un accord unanime pour valider ce remède de cheval.

Ars adapte la solution de Segonzac



À Segonzac, la structure offre un large panel de généralistes et spécialistes. PHOTO J.G.

REGROUPEMENT Ars reprend l'idée d'une maison de santé pluridisciplinaire créée en 2011 à Segonzac par l'intercommunalité de Grande Champagne

Pour la santé, il faut jouer collectif. C'est en substance le leitmotiv d'Hélène Tournadre, la maire d'Ars, et Marianne Reynaud. Les deux femmes sont d'accord pour mener simultanément les projets de maisons de santé à Châteaubernard et Ars. « Si un projet avance plus que l'autre, les médecins vont y aller, alors que l'idée est d'avoir un maillage global sur le territoire », justifie l'élue cognacaise.

La première édile d'Ars a dans l'idée de faire venir un quatrième généraliste : « Il y a largement la place, assure Hélène Tournadre. Certains patients viennent de Jarnac et nos médecins partiront à la retraite d'ici

cinq à six ans. Et malgré nos recherches, aucun jeune ne veut s'installer. » La maison de santé est donc imaginée comme un atout de recrutement.

Ti praticiens à Ars

Il ne s'agit pas un dossier nouveau, mais la maire veut « investir sur l'avenir pour rester attractif ». Pour l'heure, l'initiative est embryonnaire. Le local loué par la mairie pourrait accueillir cinq médecins, un kiné, une sage-femme, un cabinet ouvert pour des consultations de spécialistes... Une formule à rapprocher de la maison de santé pluridisciplinaire

de Segonzac. En 2011, la Communauté de communes (CdC) de Grande Champagne a déboursé au total 1,289 million d'euros pour construire une structure de 800 mètres carrés louée à une dizaine de praticiens. Certains occupent un local temporaire à mi-temps et payent au prorata. « Ça fonctionne bien car il y avait un vrai besoin », estime Alain Faurie, le maire d'Angéac-Champagne. Chargé du dossier à la CdC, il exprime malgré tout la difficulté de trouver un remplaçant pour un médecin de 65 ans qui va bientôt partir à la retraite. « Comme partout ailleurs, ça n'est pas très facile. »

L'hôpital public, un partenaire clé

L'internat de l'hôpital peut fournir à terme des médecins qui resteront à Cognac

« Nous travaillons aussi pour l'intérêt général. » Même en sa qualité de directeur du centre hospitalier intercommunal (CHI) du pays du Cognac, Jérôme Trapeaux a conscience des enjeux de la médecine de ville. « Il existe une certaine interdépendance entre les médecins et le CHI. On peut "jouer collectif" dans le cadre du parcours de soins : pour que des gens qui arrivent à l'hôpital y soient admis à temps ; et que ceux qui en sortent repartent avec un bon accompagnement. »

On sent tout de même que la question d'une collaboration avec Grand-Cognac le laisse perplexe. L'adjointe au maire Marianne Reynaud table sur les besoins en bureaux administratifs du CHI pour envisager une maîtrise d'ouvrage partagée avec la CdC dans la construction d'une maison de santé. « Nous sommes ouverts pour travailler avec tout le monde, répond-il. Tout peut être envisagé, même de céder des terrains autour de l'hôpital. » Dans son idée, pour réussir ce projet, il faudrait faire aussi bien que le site de la Treille, installé en face de l'hôpital, et qui réunit avec succès de nombreux praticiens et des pa-



Parmi les internes, certains deviendront médecins généralistes. PHOTO D'ILLUSTRATION / ARCHIVES ANNE LACAUDE

ramédicaux libéraux. Comme d'autres interlocuteurs dans ce dossier, Jérôme Trapeaux espère seulement que les locaux seront trouvés avant la mise en chantier.

L'incitation positive

Et l'hôpital, justement, peut fournir des médecins en jouant sur l'incitation positive. « On s'est proposé pour accueillir des internes en médecine générale », détaille le Dr Fleuret, de la commission médicale d'établissement. Autre signe de mobilisation, les internes réalisant des stages en médecine de ville sont logés gratuitement à l'Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) Guy-Gauthier.

Mais les résultats sont modestes. « Si on arrive à orienter un interne sur dix vers la médecine de ville, c'est très bien », confie le directeur du CHI. Parmi ces exceptions, Audrey Garçonnet. « J'ai envie d'être médecin dans le milieu rural depuis toute petite », raconte cette Parisienne de 26 ans qui a choisi de s'installer en Charente dans deux ans, à la fin de ses études. « Mais c'est aussi lié à ma vie privée. J'ai également signé un contrat avec l'État qui m'oblige à rester en zone de désertification médicale en échange d'une bourse qui revient à doubler mon salaire pendant mon internat. » 1 500 contrats de ce type devraient être signés en France d'ici 2017.

Médecins : le diagnostic

Démographie des généralistes en Charente



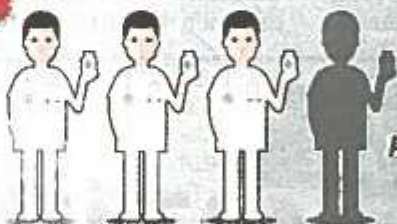
À Cognac
1,26 généraliste
pour 1 000 habitants

En Charente
0,8 généraliste
pour 1 000 habitants

En France
1,34 généraliste
pour 1 000 habitants

Densité forte
Densité moyenne
Densité faible
Source : CNOM 2015

A Cognac



UN GÉNÉRALISTE SUR
QUATRE REFUSE
DE NOUVEAUX
PATIENTS EN TANT QUE
MÉDECIN TRAITANT



90%
DES GÉNÉRALISTES
DÉCLARENT VOULOIR
ÊTRE SALARIÉS
PLUTÔT QUE LIBÉRAL



25%
DES GÉNÉRALISTES
SOUSHAITERAIENT
S'ENGAGER
DANS UN PROJET
DE REGROUPEMENT

Source : questionnaire déclaratif réalisé par la mairie de Cognac en 2013

Infographie

Handicap : il faut des travaux

■ Une loi de 2005 a renforcé l'obligation d'aménagement des bâtiments recevant du public. Même si l'application du dispositif a été retardée, les cabinets médicaux seront soumis aux normes. Dès lors, des travaux doivent être entrepris pour s'adapter à tous les types de handicap : auditif, cognitif, moteur, psychique et visuel.

« Des dérogations sont possibles mais demandent du temps dans la constitution des dossiers et la lourdeur de la procédure », analyse l'élue cognaçaise Marianne Reynaud Jean-didier. Le Dr Thiburce révèle même que « beaucoup de professionnels en fin de carrière préfèrent liquider leur retraite plutôt que d'investir dans la mise en accessibilité ou de constituer un dossier de demande de dérogation. » À Cognac, le praticien de la rue Plumejeau prendra ainsi sa



Le cabinet de la rue Plumejeau est difficile d'accès. PHOTO J. G.

retraite fin août. « L'impossibilité de mettre aux normes fait partie des raisons pour lesquelles j'ai choisi de partir, avec le tiers payant, confie le Dr Gilles Guyot. J'aurais pu rester un an de plus, mais pas dans ces conditions-là. Il n'y a pas de repreneur et cette obligation de travaux doit jouer sur la décision d'installation... »

12

des 41 médecins du bassin de Cognac peuvent potentiellement partir à la retraite dans les deux ans à venir.

- 6,5 %

C'est l'évolution du nombre de médecins généralistes en France entre 2007 et 2014, contre une hausse de 2,4 % en Aquitaine et un recul de 0,1 en Poitou-Charentes.

10 000 €

C'est le montant annuel versé par le Conseil général de la Charente pour chaque étudiant en médecine en échange d'une garantie d'installation pendant cinq ans dans des zones de déserts médicaux. Malgré cela, peu de médecins se sont inscrits dans ce parcours : cinq seulement, et deux ont préféré rembourser l'aide plutôt que de s'installer définitivement dans notre département.



Un coup de pouce aux communes pauvres

Grand-Cognac vient en aide à quatre communes en difficulté financière. Mercredi, la collectivité devrait accorder une aide de 180 000 € à Gimeux, et trois « dotations de solidarité » de 40 000 € à Ars, Louzac-Saint-André et Gimeux (qui profitera de cette somme pour refaire le toit de l'école). **P.B.**



La piscine est fermée cette semaine

Grand nettoyage de printemps à la piscine couverte de Cognac, où l'on vidange le bassin de 25 mètres. L'établissement est fermé jusqu'à vendredi. Il rouvrira ce samedi 9 avril, aux horaires habituels, de 10 à 13 heures et de 15 h 15 à 18 heures. **PHOTO ANNE LACAUD / ARCHIVES « SUD OUEST »**

GENSAC-LA-PALLUE

Les taxes ne bougent pas et les travaux avancent

Mardi 29 mars, c'est dans la salle polyvalente que s'est réuni le Conseil communautaire de Grande Champagne (CCGC). M. Daney, comptable du Trésor public et la présidente Véronique Marendat, ont présenté les différents comptes et budgets pour 2016.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, le nombre d'habitants est un élément déterminant du cadre budgétaire et comptable. Pour l'année en cours c'est le mode de répartition dérogatoire libre du fonds de péréquation (FPIC) qu'a choisi la CCGC. Au regard de la richesse du territoire, liée au cognac, le FPIC risque d'être plus important et nécessiter une dépense de 305 000 €, la CdC, prenant en charge, 50% de la part communale.

Diminution de la population

Pour la dotation de solidarité communautaire, une enveloppe de 300 000 € est fixée, ce qui donne un montant moyen par habitant de 32,93 € et les critères retenus sont les suivants : potentiel fiscal, 35 % ; population, 30 % et taux d'imposition, 35 %. Véronique Marendat rappelle à l'occasion qu'il est important de se rapprocher de ce qu'il se fait dans les CC voisines. Chapitre impôts et taxes, les taux ne changent pas. La taxe d'habitation reste à 8,71 %, la taxe foncière du bâti, est nulle, la taxe foncière du non bâti, 2,17 % et la cotisation foncière entreprise, 23,29 %. Les bases provisionnelles de taxe d'habitation sont parfois surestimées d'environ 2 % au niveau national, à la suite

d'évolutions législatives. Le gouvernement étant revenu sur sa décision, les bases définitives seront communiquées fin novembre. En revanche, les taux appliqués en 2015 pour l'enlèvement des ordures ménagères sont en baisse à -7 %. La population du territoire, même si ce dernier est considéré comme riche, est en diminution de 0,46 %, passant de 9 401 à 9 357 habitants. Cela touche, par là même, la contribution au redressement des finances publiques. Le conseil, appliquant le même niveau de baisse qu'en 2015, l'estimation de la dotation de compensation est de 485 000 €.

Manque de médecins

Une étude a été lancée pour la création d'une microcrèche sur la Zone du Pont Neuf et la construction du centre de loisirs sans hébergement de Segonzac se déroule dans les temps. Les bords de la voie de liaison du Malestier seront engazonnés avec l'apport d'un fond de concours de la commune. Le multi-accueil ouvrira bientôt et le très haut débit se précise.

Les budgets annexes du Plassin, du Pont Neuf, du Malestier, et du Fief de la Couture ont été présentés et le remplacement du docteur Cormeau, bientôt en retraite, évoqué. Un accompagnement des médecins, avec l'aide de l'Agence régionale de santé, est nécessaire afin de les aider à trouver un ou une remplaçant(e). Le PLU de Genté permettra un agrandissement de la zone d'activité.



Malgré les caprices du temps, le centre de loisirs prend forme.

Les sorties nature 100 % chlorophylle reprennent

NATURE Ce week-end à Cherves-Richemont, lors de la 4^e Fête du développement durable, les amoureux de la nature ont découvert le programme 2016 des sorties 100 % chlorophylle proposées par le Grand-Cognac. Déroulés dans les chemins buissonniers, à la découverte de la flore et de la faune : pas moins de 29 promenades sont proposées jusqu'au 29 octobre, avec le concours de Charente Nature, de l'association Pérennis et d'autres partenaires. La première sortie 2016 est prévue ce samedi 9 avril, de 10 heures à 12 h 30, à Château-

ARS

Les taxes locales n'augmentent pas

La réunion du conseil municipal du 31 mars portait principalement sur le vote du budget 2015 et le budget prévisionnel 2016. Les comptes administratifs de la commune affichent un excédent de 212 593,55 € en fonctionnement et un déficit de 40 131,62 € en investissements pour 2015, ce qui donne un excédent de fonctionnement de 172 461,93 €. Ces chiffres ont été votés à l'unanimité moins deux abstentions. Concernant le budget Assainissement 2015, il se clôture avec un excédent d'exercice de 64 357,78 €. À l'image du budget communal précédent, ce budget est voté à l'unanimité moins deux abstentions.

Le budget primitif 2016 enregistre, lui, une baisse des dépenses ; baisse due à la diminution des recettes qui découlent d'une minoration des subventions de l'État, minoration non encore chiffrée et connue des municipalités. Ainsi le budget fonctionnement s'équilibre à 763 203 €.

Quant au vote du budget investissements, il enregistre une baisse sensible des remboursements d'emprunts ; baisse qui, au vu des engagements, ira en s'accroissant jusqu'en 2020. Le budget prévisionnel investissement s'équilibre donc à 292 436 € pour l'année en cours, il prévoit notamment un remaniement de la toiture de l'église romane communale. Ce budget est voté à l'unanimité moins deux abstentions.

Pas de hausse d'indemnité

Il est ensuite débattu des différentes taxes communales, en premier de la taxe sur les ordures ménagères. Le maire Hélène Tournadre propose de la baisser de 15,10 % en 2015 à 14,50 % en 2016, une proposition acceptée par les élus. En ce



L'architecte paysagiste
Rémi Marcotte. PHOTO DR

bernard, dans les Jardins respectueux de Rémi Marcotte. Elle s'intitule « Rien ne se perd, tout se transforme ». Inscriptions (jusqu'à mercredi au 05 45 82 10 71.



La toiture de l'église romane
sera remaniée en 2016.

PHOTO COLETTE-CHRISTIANE GUNÉ

qui concerne les taxes d'habitation et foncière, à l'unanimité, il est décidé de reconduire pour 2016, les taux 2015 soit taxe d'habitation à 7,91 %, taxe foncière bâti à 16,92 %, taxe foncière non bâti à 51,67 %.

Hélène Tournadre a évoqué la situation d'Isabelle Baudry qui vient de passer brillamment un concours interne pour le poste de rédacteur territorial principal de 2^e classe. Elle a donc proposé au conseil municipal de lui attribuer le poste correspondant à partir du 1^{er} mai ; une proposition validée à l'unanimité par les élus.

Concernant l'indemnité du maire qui a vu dernièrement une augmentation de l'indice, Hélène Tournadre propose à son conseil de refuser cette augmentation et de valider le statu quo. Cette proposition a été entérinée par les élus.

Les principales salles de spectacle rurales de Charente

	Le Vingt-Sept (Rouillac)	La Canopée (Ruffec)	Les Carmes (La Rochefoucauld)	Le Château (Barbezieux)	Le Castel (Châteaubernard)
Date d'ouverture	1997	2006	2010	2005	2015
Budget	700.000 €	478.000 €	374.400 €	238.500 €	193.000 €
Participation collectivité(s)	45 %	56 %	90 %	50 %	73 %
Autofinancement	55 %	44 %	10 %	50 %	27 %
Salariés (1)	7	7	3	3,5	2
Rendez-vous	34	28	31	20	14
Fréquentation (2)	16.000	7.338	5.988	non communiqué	12.000

(1) Hors intermittents - (2) Spectacles seulement, hors nombreuses actions de médiation

Note : ce tableau n'est pas un comparatif, aucune structure n'étant semblable, les contraintes budgétaires sont fortement variables.

Sources : régies, associations culturelles, conseils communautaires

INFOGRAPHIE CL

Culture en milieu rural : des coûts et des coups

■ La passe d'armes autour du budget de La Canopée, jeudi passé à Ruffec, relance le débat du coût de ces structures ■ Qui n'a pas lieu d'être, selon des pros et des élus.

Benoît CAURETTE
b.caurette@charentelibre.fr

La Canopée de Ruffec en a encore pris pour son grade et, à travers elle, la culture en milieu rural. Jeudi dernier en conseil communautaire de Val-de-Charente, c'était grand spectacle. Énième échange de scuds sur la question du poids de cette ambitieuse structure dans les finances de la collectivité (CL de vendredi).

211.000 € de recettes pour 478.000 € de dépenses: pas loin de 300.000 € à la charge de la CDC. Un gouffre, d'un point de vue strictement comptable. Et surtout, un solde négatif, commun à toutes les salles de spectacles, qui passe mal en période de vaches maigres et d'économies tous azimuts. «Les collectivités sont ébranlées par la baisse des dotations et évidemment, elles s'intéressent maintenant à des lignes budgétaires qui ne les choquaient pas quand les subventions étaient plus généreuses», observe Frédéric Branchu, président du G19, réseau de salles culturelles du Poitou-Charentes (lire par ailleurs). C'est une mauvaise réponse.

«Je suis désespéré de constater qu'une structure comme La Canopée, qui touche quelque 11.000 personnes par an, tant par des spectacles que par des actions de médiation, est toujours aussi mal comprise dans son fonctionnement: non, ce n'est pas une lubie d'artistes qui se retrouvent entre eux pour s'amuser dans la bonne ville de Ruffec», râle Geoffroy Dudouit, maire de Saint-Sulpice-de-Ruffec et Monsieur Culture du Val-de-Charente. «On l'imagine comme quelque chose de superflu, on ne se rend pas compte que c'est une vraie petite entreprise qui apporte au territoire.» Ce que l'on voit: treize salariés à temps plein (dont sept pour le théâtre, le reste pour la médiation), mais aussi du travail pour 42 intermittents, des nuitées, des repas en Ruffécois. Et ce que l'on voit moins: «L'émerveillement et l'enrichissement des publics que

nous approchons, mais que l'on ne peut pas quantifier», défend Émilie Athimon, la coordinatrice des Carmes, à La Rochefoucauld, espace culturel qui prend son envol: trois salariés, 374.000 euros de budget sur la dernière saison (dont 336.000 à charge de la collectivité), 20 spectacles, 10.000 personnes sensibilisées, 247 nuitées et 499 repas générés.

«Vous n'imaginez pas le bonheur procuré»

«Vous n'imaginez pas le bonheur qu'a procuré le travail de Fred Le Chevalier, l'artiste qui fait des collages, à la maison de retraite; à l'hôpital de jour, à la maison familiale... Jamais l'une de nos actions n'avait eu un tel impact sur la population. On a tous versé notre larme quand on a reçu les retours: de grandes joies.» Pour Pierre-Yves Briand, le maire

«Non, ce n'est pas une lubie d'artistes qui se retrouvent entre eux pour s'amuser.»

de Châteaubernard, les équipements culturels ont toute leur place dans le paysage, fût-il rural ou semi-rural. En lançant Le Castel, qui poursuit actuellement avec succès sa deuxième saison, la cité voisine de Cognac a pris des coups. Et pas seulement de la part de son opposant en chef Jean-Claude Fayemendie. «On a dit que c'était un projet pharaonique, on n'a pas compris non plus que ce projet ne soit pas porté par la communauté de communes», se souvient le premier magistrat. Aujourd'hui encore, la pilule des 140.000 euros à la charge de la municipalité ne passe pas toujours très bien. «Mais globalement, les gens sont contents et cet équipement répondait à une vraie de-



La grande salle de La Canopée, à Ruffec. Dix ans après son ouverture, l'équipement ambivalent est toujours mal perçu par une partie des élus. Photo archives Romain Perrocheau

mande» que ne démentent pas les chiffres de la fréquentation 2014-2015: 12.000 spectateurs, mais aussi 5.500 participants aux activités associatives de cette salle multifonctions. Une polyvalence assumée depuis le début, «pour justement réduire les coûts», dit le maire. Et si cela confère un caractère semi-pro au Castel, «les équipements facilement modulables» n'empêchent pas les représentations de spectacles de haute tenue, y compris la production de têtes d'affiches comme Bénabar, en février 2015.

Les Carmes confronté à la fusion des CDC

Malgré les années, malgré les succès, malgré les célébrités invitées, Le Vingt-Sept à Rouillac, 700.000 euros de budget dont 55 % d'autofinancement, doit toujours se justifier pour espérer éviter les coupes claires dans son budget. Pourtant, «il ne faut pas oublier que ce sont les collectivités qui les ont créées pour établir du lien social», évoquait déjà, voici deux ans dans nos colonnes, Joël Breton, le directeur de La Palène.

«C'est vrai, mais je m'attends quand même à devoir sortir à nouveau le bouclier lors du débat d'orientations budgétaires», redoute à Ruffec Geoffroy Dudouit.

«Le sujet du coût de l'espace des Carmes sera un point sensible lors de la fusion, l'an prochain, de notre CDC avec celle de Seuil-Charente-Périgord, prédit Émilie Athimon. Il nous faudra nous donner les moyens d'une lecture transparente et argumentée de la plus-value qu'apporte sa présence sur le territoire.»

Sachant qu'une collectivité ne choisit pas obligatoirement de taper sur la culture. Du côté des 4B, dans le sud du département, le budget demeure constant, histoire de permettre au Château de Barbezieux fraîchement rénové de briller de mille feux.



À Barbezieux, en rénovant le château, les élus communautaires ont choisi de faire vivre un équipement culturel digne de ce nom en dépit de budgets difficiles. Photo archives CL

G19 «C'est une question de choix»



Frédéric Branchu, président par intérim des petites et moyennes salles de spectacle. Photo archives S. C.

Des discours sur la rentabilité économique des équipements culturels, il en entend tous les quatre matins. Frédéric Branchu, directeur du théâtre de Thouars, dans les Deux-Sèvres, est président par intérim du G19, ce réseau qui fédère depuis 36 ans les petites et moyennes salles de spectacle de la région. Réseau auquel appartiennent Le Vingt-Sept à Rouillac, La Canopée à Ruffec, Les Carmes à La Rochefoucauld, L'Avant-Scène à Cognac et Le Château à Barbezieux. Aux détracteurs de la culture en milieu rural, il est fatigué d'opposer toujours la même réponse: «Est-ce qu'on se pose la question de savoir si l'éducation ou la santé rapportent assez? Non, alors pourquoi est-ce que dans l'imaginaire populaire, on se dit qu'elles sont indispensables mais pas la culture?» Les créations culturelles, pourtant, «sont des composantes essentielles de beaucoup de politiques sociales, touristique-économiques et d'éducation» défend le professionnel. Le G19 avait mené une étude sans appel, il y a quelques années: «Environ 25 % de nos budgets sont reversés dans l'économie locale, soutient Frédéric Branchu, et pour chaque euro investi dans nos structures, c'est 1,30 € de richesse générée par la création d'emplois directs ou indirects.» «Évidemment que les structures culturelles ont un coût pour la collectivité, pourrait-il, et si on ne veut plus l'assumer, la chose publique n'a plus lieu d'être. En réalité, il faut que les élus arrêtent de se cacher derrière une politique budgétaire. C'est une question de choix: veulent-ils construire une société qui tienne la route ou être réélus dans trois ou six ans?»

Le classement AOC du vignoble agite la filière

■ Le syndicat viticole UGVC veut protéger le vignoble par une appellation d'origine contrôlée
■ Comme le produit cognac
■ Ce changement de statut soulève les craintes, au sein du négoce notamment.

Gilles BIALLEY
g.bialley@charentelibre.fr

Un viticulteur du cognac peut aujourd'hui acheter des vignes suite à un arrachage dans une autre région et les replanter pour les affecter au cognac. C'est l'un des effets possibles suite à la nouvelle réglementation sur les droits de plantations. «Il n'existe donc aujourd'hui aucun moyen d'empêcher des surfaces de vignes non désirées de revenir au



Avant de convaincre le négoce, Stéphane Roy (au micro) a dû faire preuve de pédagogie pour rassurer les viticulteurs.

Photo G. B.

cognac, situation qui met en péril l'équilibre économique du cognac avec le risque d'une déstabilisation des prix et des volumes», explique Alexandre Imbert, le directeur de l'Union générale des viticulteurs pour l'AOC cognac (UGVC). Le syndicat souhaite modifier le statut du vignoble cognac et lui faire bénéficier de l'appellation d'origine contrôlée (AOC) dès le pied des vignes. L'AOC ne débute actuellement qu'après distillation. Histori-

quement, ce choix de la viticulture a permis, quand le cognac était au plus bas, de rediriger le fruit du vignoble vers d'autres débouchés (vins de table; jus de raisin; vins de base mousseux...). Une souplesse dont souhaite s'exempter aujourd'hui le syndicat viticole. L'UGVC a défendu sa position mercredi dernier au Castel, devant plus de 300 viticulteurs et des représentants du négoce, qui n'ont pas manqué d'afficher leurs craintes sur ce sujet stratégique.

»

Il n'existe aujourd'hui aucun moyen d'empêcher des surfaces de vignes non désirées de revenir au cognac.

Le négoce pas pressé

Le président du Syndicat des maisons de cognac (SMC) Patrice Pinet l'assure: le négoce n'est pas hostile sur le fond à ce changement de statut, «favorable même», mais n'est pas pressé non plus de le voir en place. «Nous avons un système qui fonctionne mais n'est pas encore stabilisé. Commençons déjà par ça avant de penser à changer de statut, propose le représentant de 32 maisons de négoce, dont les plus importantes. «Notre position n'est pas bloquée, mais nous souhaitons avoir plus d'informations déjà de

l'Inao (l'Institut national de l'origine et de la qualité) et suffisamment de garanties que ce changement n'entraînera pas de contraintes supplémentaires.»

Le négoce redoute surtout une réglementation plus forte encore que celle qui régit l'AOC actuelle. Une inquiétude infondée, estime cependant Alexandre Imbert: «Nous avons déjà instauré des contraintes importantes sur notre vignoble, équivalentes au cahier des charges d'une AOC traditionnelle, on ne pourra donc pas nous en imposer plus.»

Lever les craintes dans les rangs du négoce

«Nous ne sommes pas vent debout contre cette idée, mais on n'a pas envie qu'on fasse n'importe quoi. On appelle juste à la prudence, il n'y a pas d'urgence», estime Patrice Pinet, le président du puissant Syndicat des maisons de cognac (SMC), également P-DG de Courvoisier. «Ils redoutent surtout de perdre du pouvoir», juge pour sa part un spécialiste de la filière (lire l'encadré). Mercredi au Castel certains viticulteurs, toujours hantés par les grandes crises de la filière, ont aussi mis les freins. D'autres, qui s'étaient lancés dans le jeu de la

diversification, redoutent de ne pas pouvoir réaffecter leurs vignes en vin au cognac si cette mesure était actée. Un «faux débat» selon Alexandre Imbert: «Ils ont peur de perdre des droits qu'ils n'ont jamais utilisés, preuve que faire du vin sans indication géographique rapporte aussi.» Le président Stéphane Roy tient cependant à rassurer: «Nous n'en sommes qu'au stade de la réflexion, on va prendre le temps pour bien mesurer que ce statut correspond véritablement à nos besoins. Personne n'a intérêt à ce que le vignoble soit détruit ni à la division dans la filière». Pas simple quand les intérêts de chacun divergent.

La formation professionnelle s'ouvre aux familles

Samedi, la journée portes ouvertes du lycée professionnel de Cognac a mobilisé élèves et profs. Avec de nombreux visiteurs à accueillir.



Jean-Christophe Lamarque, le prof d'usinage, en compagnie de ses élèves adultes.

Photo CL

La journée portes ouvertes du lycée professionnel cognacais Louis-Delage a mobilisé élèves et professeurs toute la journée de samedi.

«On vient pour découvrir un cursus de formation professionnelle ou finaliser un projet de formation recyclage pour adultes», résume Thierry Florin, le proviseur, qui attendait les visiteurs à l'extérieur sur le parvis de l'entrée, en compagnie de Laure Quémener, prof de français et prof principal des 4^e au collège Elysée-Mounier. Celle-ci était venue en éclaireur pour pouvoir répondre aux questions de ses élèves intéressés par un changement d'orientation dès la 3^e. 35 élèves du lycée, parmi les 260 couvrant l'effectif global de la 3^e au bac plus trois, guidaient les familles venues s'informer dans le

labyrinthe du lycée.

Les ateliers de mécanique, d'électrotechnique ou de techniques d'usinage faisaient la lumière sur le mystère des machines pilotées par informatique, utilisées par les élèves en formations spécifiques.

Des adultes intéressés par la formation

Plus loin, l'atelier des futurs assistants techniciens en milieu rural et collectif (ATMFC) ouvrait ses portes à d'éventuels candidats à ces métiers polyvalents qui œuvrent dans le créneau des soins apportés aux retraités ou aides à domicile. Jean-Christophe Lamarque, le prof de technique d'usinage qui normalement enseigne à des élèves de seconde, primaire et terminale, recevait des adultes intéressés par la

formation, dans le cadre d'un recyclage professionnel. C'est le cas de Jérôme Certain, 40 ans, qui vient tous les jours à Cognac, spécialement depuis Chef-Boutonne (79) où il habite. Cet ancien chauffeur de poids lourd qui a dû mettre un terme à sa carrière suite à un accident vasculaire cérébral reprend une formation de tourneur fraiseur sur huit mois. «Un métier qui offre des débouchés», commente ce père d'un ado de 14 ans.

Maxime, le fils, bien inspiré, s'apprête lui-même à quitter le cycle classique de l'enseignement pour un apprentissage de plombier chauffagiste, doublé d'un CAP d'électricien. «Deux formations qui vont de pair», commente Jérôme Certain. Tel père, tel fils.

Jacques DESCHAMPS



Les mignons petits canards

Les enfants étaient à l'honneur lors de la fête du développement durable organisée samedi à l'Iréo de Cherves-Richemont. Ils ont laissé à leurs parents les conférences sur le changement climatique ou la qualité de l'air à GrandCognac pour se jeter sur les ateliers jeux des Petits Débrouillards. De quoi comprendre en s'amusant ce que peut bien vouloir dire isolation thermique... Surtout, ils ont pu finir sur une étrange et désopilante expérience «à la recherche des canards perdus», un spectacle racontant la véritable histoire de 90 canards en plastique lâchés par la NASA au Groënland et qui ne sont jamais réapparus. Un spectacle qui a renvoyé la Reine des neiges au fond de son glacier!

FOOTBALL

U15 1ère division

Poule B							
Champniers/St-Yrieix	Soyaux	3	0				
Jamac	Sud Charente	2	1				
Sireuil/Châteauneuf	Châteaubernard	1	4				
CLASSEMENT	Pts	J	G	N	P	p	c
1 Champniers/St-Yrieix	24	6	6	0	0	20	7
2 Sireuil/Châteauneuf	15	6	3	0	3	16	17
3 Jamac	14	5	3	0	2	12	7
4 Soyaux	12	6	2	0	4	20	19
5 Châteaubernard	12	6	2	0	4	12	13
6 Sud Charente	7	5	1	0	3	7	24

U13 2ème division

Poule A							
Champ/St-Yrieix (C)	Châteaubernard	1	0				
Fléac	Chabanais (B)						NC
Val De Noyère	Basseau	6	1				
CLASSEMENT	Pts	J	G	N	P	p	c
1 Val De Noyère	18	6	3	3	0	15	5
2 Champ/St-Yrieix (C)	16	6	3	1	2	19	11
3 Châteaubernard	15	5	3	1	1	18	2
4 Basseau	13	6	2	1	3	17	27
5 Fléac	10	4	2	0	2	14	10
6 Chabanais (B)	5	5	0	0	5	6	34

U16/U18 3ème division

Ruelle (B)	Châteaubernard (B)	2	1				
St-Angeau	Mic Aragon/portugais	0	4				
St-Brice/Nercillac	Châteauneuf/Sireuil	(F)	0	3			
CLASSEMENT	Pts	J	G	N	P	p	c
1 Châteaubernard (B)	22	7	5	0	2	36	11
2 Châteauneuf/Sireuil	20	5	5	0	0	21	3
3 Ruelle (B)	14	5	3	0	2	17	10
4 St-Angeau	13	7	2	0	5	16	24
5 Mansle/Trois Vallées	10	5	2	0	2	8	17
6 Mic Aragon/portugais	10	5	2	0	2	8	15
7 St-Brice/Nercillac	7	6	1	0	3	5	31
8 Portugais (B)	0	0	0	0	0	0	0

U13 3ème division

Poule C							
Rouillac	Châteaubernard (B)						NC
Val De Noyère (B)	Jamac (C)	2	1				
CLASSEMENT	Pts	J	G	N	P	p	c
1 Val De Noyère (B)	17	5	4	0	1	24	12
2 Seg/Gen G. Champ (B)	13	4	3	0	1	21	4
3 Jamac (C)	10	4	2	0	2	13	17
4 Châteaubernard (B)	5	4	0	1	3	6	19
5 Rouillac	4	3	0	1	2	4	16